



**Fédération Française  
des Associations  
de sauvegarde des Moulins**

[www.moulinsdefrance.org](http://www.moulinsdefrance.org)

La continuité écologique sur le terrain, depuis la fenêtre du moulin...

Nous partons d'un constat :

Si nous connaissons bien les espèces qui devraient composer la biodiversité de nos cours d'eau actuellement, c'est parce que nous disposons d'innombrables documents qui témoignent de leur abondance et de leur richesse depuis le moyen âge, jusqu'au milieu du 20<sup>e</sup> siècle. Ces poissons, ma génération les a vu vivre et les a vu disparaître à partir des années 70.

Cette biodiversité a manifestement profité d'un écosystème anthropisé, puisqu'il était composé de dizaines de milliers d'ouvrages de petites tailles, franchissables par surverse qu'on appelle des seuils, répartis sur tous les cours d'eau de tous les bassins.

Confronter les reliquats de cette biodiversité à un écosystème complètement nouveau, en supprimant tous les obstacles pour créer des rivières sauvages, dans un contexte environnemental totalement différent, ne peut qu'accroître le risque d'achever sa disparition et également d'accentuer la pollution des estuaires. Sans compter que nous ne savons pas exactement ce qui va se passer pour les populations riveraines.

La situation est devenue problématique à partir de 1850 avec la construction des grands barrages. Mais même si les grands barrages ont effectivement interrompu de manière spectaculaire les migrations du plus emblématique de nos poissons, les saumons, leur construction coïncide avec l'utilisation des énergies fossiles. C'est l'augmentation exponentielle de la pollution et de la température globale (GIEC) qui est responsable de la disparition d'un grand nombre d'espèces animales partout dans le monde. D'ailleurs, dans d'autres pays, les populations de saumons déclinent également dans des cours d'eau sauvages totalement dépourvus de constructions humaines. Malgré des

investissements colossaux dans la Loire et l'Allier, pour faciliter le déplacement des poissons vers les frayères, l'extinction des saumons est hautement probable. Déplacement n'est pas synonyme de reproduction quand le milieu est défavorable et contient par exemple des perturbateurs endocriniens, et c'est malheureusement vrai pour toutes les espèces.

Mais il n'y a pas que des migrateurs amphihalins. Le meilleur moyen d'aider la plupart des autres espèces à traverser la période difficile que nous subissons actuellement, est au contraire de restaurer la fonctionnalité de l'écosystème anthropisé que nous connaissons bien et qui a démontré son innocuité écologique et environnementale pendant des siècles. La dernière chose dont a besoin une espèce fragilisée par un milieu peu propice à son développement, c'est en plus, de subir la destruction de son habitat.

La relance de cette fonctionnalité de l'écosystème repose sur la réhabilitation des petits ouvrages, comme ceux des moulins, en orientant l'utilisation de la force motrice de l'eau vers la production d'hydroélectricité. La rentabilité ne se calcule pas sur la base de la puissance de l'installation, ou par rapport au prix du kW, mais se justifie de la même manière que pour la construction d'un pont pour la faune au dessus d'une autoroute, parce que dans les deux cas, nous protégeons la biodiversité.

Tout en créant des conditions dont nous sommes certains qu'elles sont propices au maintien de notre faune et flore endémique, un tel programme permettrait de répondre à d'autres priorités nationales. Par exemple avec la création de dizaines de milliers d'emplois non délocalisables pour l'équipement des sites ; et en s'appuyant sur le rapport Dambrine (2006), ce sont plusieurs milliards d'€ d'activité pour les zones rurales et les zones de montagne et enfin, par la production d'une quantité non négligeable d'énergie renouvelable.

Quant au bilan effectué par l'Agence de bassin Loire-Bretagne, il montre une stagnation de l'amélioration de la qualité physico-chimique de l'eau, et de la qualité biologique. L'explication en est très simple : la mutilation systématique des petits ouvrages supprime également leurs fonctions écologiques d'autoépurations, qui sont bien supérieures à celles des zones humides, mais totalement occultées par les institutions officielles. Ces destructions éliminent également les zones refuges stables que constituent les petits ouvrages séculaires. Elles

sont indispensables aux organismes aquatiques pour survivre durant la période de chaos climatique que nous traversons. 2015 et 2016 en sont une illustration flagrante. Pour qu'il y ait des organismes aquatiques, il faut qu'il y ait de l'eau.

Nous pouvons penser que la destruction des ouvrages avec leurs retenues, qui provoque la disparition des capacités d'autoépuration du cours d'eau vis à vis des nitrates, du phosphore, de certains pesticides, ou réduit l'oxygénation et l'action puits de carbone, pourrait aussi avoir pour conséquence d'effacer une partie des efforts réalisés par les agriculteurs, tout en privant tout le monde de réserves d'eau indispensables.

Si la volonté avait vraiment été de restaurer la continuité écologique, les grands barrages seraient tous sur des tronçons classés alors qu'actuellement ils sont souvent sur des tronçons non-classés. Les moyens financiers auraient été employés pour les rendre transparents, alors qu'actuellement ils sont utilisés pour détruire de petits ouvrages qui sont écologiquement utiles, facilitant en plus la dispersion des espèces envahissantes avec leurs maladies. La diminution du nombre d'habitats, entraîne automatiquement une diminution de la biodiversité, ce qui est contraire à l'objectif premier de la loi récemment votée par les 2 assemblées.

Pour transmettre à nos enfants, les lambeaux de ce qu'on nous a légué en 1850, la meilleure stratégie est de revenir à un modèle qui a fait ses preuves sur la durée : une rivière aménagée où les potentialités multiples sont partagées au bénéfice réciproque des hommes et de la nature.



**Fédération Française  
des Associations  
de sauvegarde des Moulins**

[www.moulinsdefrance.org](http://www.moulinsdefrance.org)